

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 28 février 2023

fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; Mme Véronique ANDRE ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU

Présent par procuration : M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

7 – Compte de Gestion 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion budget principal de la commune de Kerling-lès-Sierck concernant l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion budget principal de la commune pour l'exercice 2022 à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 février 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

